

81^e AG DES NATIONS UNIES

L'AFRIQUE VEUT PESER SUR LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

MENSUEL DE L'ACTUALITÉ DES PERSONNALITÉS AFRICAINES

LA CLÉ POUR COMPRENDRE L'AFRIQUE

HOMMES d'AFRIQUE Magazine

N° 161 SEPTEMBRE 2026

ONU

LE MAROC CANDIDAT AU CONSEIL DE SECURITE

POUR LE MANDAT 2028-2029

L 13126 161 F: 3,00 -RD



**MOUSSA
SALEH
BATRAKI**

SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL OEACP

**FRANÇOIS
MENGUELÉ**

SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL CGLU
AFRIQUE



FRANÇOIS MENGUELÉ

L'architecte discret de la transformation territoriale africaine



Nommé en mars 2026 au poste de Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), François Menguelé incarne l'une des figures les plus influentes du développement territorial sur le continent. Ingénieur-Urbaniste de formation, stratège des politiques publiques et ardent défenseur de la décentralisation, il a consacré plus de trois décennies à bâtir des ponts entre les institutions, les collectivités locales et les populations africaines.

Son accession à la tête de la plus importante organisation panafricaine des collectivités territoriales n'est pas le fruit du hasard. Elle consacre un parcours exceptionnel marqué par l'expertise, l'engagement et une connaissance approfondie des réalités africaines.

Bâtisseur des politiques publiques

Titulaire d'un master en urbanisme et aménagement du territoire de l'Université technique de Dortmund en Allemagne, enrichi par des études de MBA en Afrique du Sud et une spécialisation en affaires publiques à Berlin, François

Menguelé a développé une vision du développement fondée sur l'efficacité institutionnelle et l'impact concret sur les populations.

Après avoir débuté comme assistant de recherche auprès de parlementaires allemands, il a conduit de nombreuses missions de haut niveau pour la GIZ, l'Union européenne et l'Union africaine dans plusieurs pays africains et européens. Son empreinte est particulièrement visible en Afrique du Sud où il a contribué aux politiques d'habitat de l'après-apartheid, notamment au programme de rénovation urbaine de feu Nelson Mandela, permettant la construction d'environ 12

000 logements décents au profit des populations les plus vulnérables des townships.

Mais son apport dépasse largement le cadre national. Il a joué un rôle déterminant dans la création du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le développement urbain, la décentralisation et les services publics, ainsi que dans l'adoption de la Charte africaine de la décentralisation et de la Convention de Niamey sur la coopération transfrontalière entre collectivités locales.

Une vision portée par l'action

Reconnu pour son expertise en gouvernance locale, développement urbain durable, intégration régionale et décarbonisation, François Menguelé est considéré par de nombreux observateurs comme l'un des artisans de la modernisation de la gouvernance territoriale africaine.

Sa nomination à la tête de CGLU Afrique, à l'issue d'un processus international particulièrement compétitif, a été saluée à travers le continent. Plusieurs personnalités du monde municipal africain voient en lui l'homme capable d'insuffler une nouvelle dynamique au mouvement des collectivités locales et de faire des villes africaines de véritables moteurs de croissance, d'innovation et de cohésion sociale. Lors de la table ronde internationale consacrée aux Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 récemment à New York, il a d'ailleurs rappelé l'urgence de repenser les liens entre les agendas mondiaux et les réalités locales, estimant que l'avenir du développement se joue d'abord dans les territoires.

Le plaidoyer d'un Africain convaincu de la coopération Sud-Sud

L'une des illustrations les plus récentes de sa vision est le message qu'il a adressé à l'occasion du vingt-septième anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône du Royaume du Maroc. Dans cette contribution remar-



quée, François Menguelé a salué une politique africaine fondée sur la solidarité, la confiance et la coopération entre territoires. Il y met en avant le rôle du Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée internationale (FACDI), qu'il présente comme un modèle de coo-

pération Sud-Sud permettant aux collectivités africaines de partager leurs expériences et de construire ensemble des solutions adaptées aux besoins des populations.

À travers cet hommage, le Secrétaire général de CGLU Afrique réaffirme une conviction qui guide toute sa carrière : le développement durable du continent ne peut être décrété depuis les capitales ou les institutions internationales ; il doit prendre racine dans les villes, les communes et les territoires où vivent les citoyens.

Chevalier de l'Ordre national de la Valeur du Cameroun depuis 2015 et titulaire d'un doctorat honoris causa, François Menguelé apparaît aujourd'hui comme l'une des voix les plus crédibles du développement territorial africain. Son parcours témoigne d'une certitude : l'Afrique de demain se construira à partir de collectivités fortes, innovantes et solidaires.

Cir-Raoul HOUNGBEDJI

**FRANÇOIS
MENGUELÉ EST
CONSIDÉRÉ PAR
DE NOMBREUX
OBSERVATEURS
COMME L'UN DES
ARTISANS DE LA
MODERNISATION DE
LA GOUVERNANCE
TERRITORIALE
AFRICAIN.**

NOTRE INVITE

CLG AFRICA
Cities and Local Governments of Africa
Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
LU AFRIQUE

UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
COOPERATION REGIONALE



FRANÇOIS MENGUELÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CITÉS ET
GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS D'AFRIQUE (CGLU AFRIQUE)

« Nous devons passer du simple plaidoyer à l'action transformatrice »

Succéder à une figure historique comme Jean-Pierre Elong Mbassi après plus de deux décennies de magistère est une charge symbolique colossale. Au-delà de la continuité institutionnelle, quelle est la rupture conceptuelle ou méthodologique que vous entendez imprimer ?

Il est exact que mon prédécesseur a accompli un travail de titan. Il a unifié le mouvement municipal africain qui, jusqu'en 2005, demeurait morcelé selon des lignes d'héritage colonial (franco-phone, anglophone, lusophone).

Le passage de l'OUA à l'Union Africaine trois années plus tôt exigeait ce grand rassemblement : c'est ainsi qu'est né le mouvement municipal panafricain unifié lors du sommet de Tshwane en Afrique du Sud, ouvrant la voie au programme stratégique GADDEPA (Governance, Advocacy and Decentralized Development Programme for Africa), axé sur le plaidoyer pour faire entendre une voix unique des territoires d'Afrique.

Aujourd'hui, nous changeons d'époque. Dans un monde devenu multipolaire et marqué par l'effritement du multilatéralisme traditionnel au profit des négociations exclusionnistes à huis clos (deal rooms), nous devons passer du simple plaidoyer à l'action transformatrice.

Cette mutation repose sur six évolutions majeures :

- D'un mouvement purement municipal au départ à un mouvement d'envergure territoriale, reflétant la diversité grandissante de nos membres (communes, villes et régions). Cette diversité nous astreint à concevoir un menu de réponses en mode « buffet », standardisé pour toutes les catégories de membres et un autre menu « à la carte

» pour des réponses plus ciblées, adaptées à la mesure de la spécificité de la demande.

- Une mutation vers un mode de gouvernance résolument refondé sur les principes de redevabilité, gestion transparente et rigoureuse des ressources, assorti de contrôles périodiques et de mécanismes de communication favorisant le partage de l'information et la fluidité décisionnelle. C'est le lieu pour moi de rendre hommage au Fonds d'Équipement des Nations Unies

Après plus de deux décennies de construction et d'unification du mouvement municipal africain, CGLU Afrique entend changer de logiciel.

(FENU) pour sa confiance renouvelée à notre Organisation, à travers son nouveau soutien à la refonte de notre système de gouvernance interne.

- Du citoyen consommateur à la cocréation : Fin de l'État pourvoyeur. L'heure est à la gouvernance participative où les citoyens co-conçoivent les politiques publiques et participent directement aux choix budgétaires, à la mise en œuvre et à la gestion des investissements réalisés.

- De la dépendance financière à une souveraineté de fonctionnement : CGLU Afrique dépend aujourd'hui à

100 % des cotisations - souvent irrégulières - et des dons extérieurs. Alors que nous étions jusqu'ici consommatrice (C) de cotisations et dons extérieurs, notre modèle doit désormais intégrer les autres variables économiques que sont l'investissement (I) et l'épargne (S), ce qui donne la formule suivante : $Y = C + I + S$. Notre objectif est d'atteindre 50 % d'autonomie financière d'ici 2031 grâce à la vente de services à haute valeur ajoutée (expertises, études de projets bancables, formations) et à la constitution des actifs tangibles et non-tangibles, y compris la négociation d'un fonds souverain exceptionnel auprès des États africains. Une réalisation transformatrice du nouveau plan stratégique de relance requiert que les apports extérieurs ne se substituent pas à nos efforts, mais apportent une additionnalité permettant d'expérimenter ou de démultiplier les solutions innovantes aux problèmes identifiés.

- De la fixation sur le siège à un fonctionnement en réseau : face à un nouveau contexte ou le plan stratégique de relance nous instruit de jouer une partition dans les chaînes de valeurs territoriales de part et d'autre sur le continent, piloter toutes les actions à partir du siège de l'Organisation à Rabat n'est plus une option viable. Je profite de cette occasion qui m'est offerte pour rendre un vibrant hommage au Gouvernement du Royaume du Maroc pour son soutien holistique incessant à CGLU Afrique. Nous comptons décentraliser notre gouvernance en redynamisant le rôle opérationnel de nos cinq bureaux régionaux (Nairobi, Accra, Le Caire, Libreville, Tshwane) et mobiliser notre sixième région virtuelle qu'est la diaspora, à se déployer plus près des réalités territoriales.



- De l'événementiel à la culture du résultat : Nous enregistrons de multiples sollicitations de plusieurs ordres depuis notre prise de fonction. Certaines organisations nous sollicitent pour co-organiser des événements solennels. Pendant les cinq derniers mois de service, nous avons enregistré environ une dizaine de propositions de conventions de partenariat, signe que plusieurs acteurs de la gouvernance voient en CGLU Afrique un acteur de choix pour des partenariats catalyseurs de changement sur les territoires. Cependant il est dans notre intérêt d'éviter la dispersion liée aux multiples sollicitations mondiales pour nous concentrer davantage sur la délivrance de solutions concrètes aux défis quotidiens des collectivités territoriales africaines. L'heure est à la recomposition et à la gestion de notre proposition de valeur.

En déclinant votre feuille de route, il y a quelques mois, lors de votre investiture, vous avez déclaré que le développement participatif exige de bâtir «avec» les citoyens et non simplement «pour» eux. Dans un contexte d'aspiration de la jeunesse africaine à une souveraineté locale et de crise de confiance envers l'action publique, comment transforme-t-on ce slogan politique

en une architecture de gouvernance concrète dans des métropoles de plusieurs millions d'habitants ?

L'Afrique traverse aujourd'hui une mutation urbaine inédite dans son histoire. Si l'on compare la cartographie aérienne du continent à celle d'il y a vingt ans, le constat est saisissant : les espaces verts ont massivement reculé au profit d'un cadre bâti largement dominé par le secteur informel.

Cette dynamique soulève un double défi stratégique pour nos territoires : D'une part, ce développement urbain spontané s'appuie sur des matériaux à forte empreinte carbone, accélérant

le réchauffement climatique et la libération de gaz à effet de serre. L'imperméabilisation des sols, la destruction du couvert végétal séquestre, le détournement des lits de cours d'eau ou encore la prolifération des déchets plastiques obstruant les drains exposent de plein fouet nos cités à d'inondations catastrophiques et récurrentes. C'est le chantier prioritaire de l'adaptation.

D'autre part, nous disposons de collectivités, notamment rurales et forestières, qui conservent un patrimoine naturel exceptionnel. Grâce aux politiques de décentralisation ayant transféré la gestion forestière aux communes, ces territoires constituent le véritable poumon vert du continent sur lequel nos membres exercent un contrôle. Ils peuvent ainsi peser sur l'atténuation du changement climatique.

Face à ces enjeux, la finance climat ne peut plus rester bloquée au niveau macro-institutionnel. Pour franchir le cap et permettre aux collectivités d'accéder directement aux capitaux des guichets climat, CGLU Afrique active un levier inédit dans le cadre de son nouveau plan de relance : la structuration d'un marché carbone territorialisé. Il s'agit d'armer techniquement nos communes et les citoyens auto-promoteurs d'environ 70% de l'habitat urbain

Dépendre à 100 % des cotisations, souvent irrégulières, et des financements extérieurs n'est plus soutenable.

pour qu'elles formulent souverainement des projets bancables, mûrs et crédibles, susceptibles de créer un climat de confiance avec les institutions financières.

Concrètement, cette approche s'illustre dans les grands projets d'infrastructure continentaux, à l'instar du futur corridor Abidjan-Lagos. Nous plaçons pour que ce mégaprojet d'intégration économique, comme tant d'autres, intègre des mesures compensatoires écologiques majeures. En impliquant directement les collectivités riveraines et les populations du Golfe de Guinée dans la restauration et la plantation de mangroves, nous transformons un axe routier en un véritable catalyseur de la lutte contre le changement climatique. L'infrastructure ne rapproche plus seulement les économies, elle réconcilie les peuples avec leur environnement.

Au-delà de l'ingénierie financière, la clé réside dans une nouvelle alphabétisation stratégique et technologique. Face aux défis des 10 à 20 prochaines années, nous devons doter la jeunesse et les édiles locaux de ces compétences émergentes afin qu'ils maîtrisent les outils de demain et deviennent les acteurs souverains de la transformation durable de leurs territoires.

CGLU Afrique s'est imposée comme le bras politique des collectivités auprès de l'Union africaine. Alors que le continent traverse des secousses géopolitiques et institutionnelles majeures, jusqu'où la « diplomatie des territoires » peut-elle aller sans se heurter au verrou souverainiste des gouvernements centraux ?

La « diplomatie des territoires » n'a pas vocation à affronter l'État, mais à le compléter. À l'heure où le monde fait face à des secousses géopolitiques majeures, des missions autrefois dévolues exclusivement aux États centraux doivent désormais être co-portées par les collectivités territoriales. L'enjeu est capital : préserver les valeurs fondamentales de paix, de solidarité et de coexistence pacifique sur lesquelles s'est bâti le monde de l'après-guerre.

Différente de la diplomatie classique, la diplomatie des territoires est une



diplomatie de proximité et de développement. Elle s'incarne concrètement dans la fourniture des services publics locaux, la gestion du voisinage entre collectivités - qu'elles soient intra-nationales ou transfrontalières - et la prévention des conflits.

Cette approche ne s'exerce pas dans un vide juridique. Elle s'appuie sur des référentiels clairs impulsés au niveau de l'Union africaine :

- La Convention de Niamey sur la coopération transfrontalière d'initiative locale, adoptée en juin 2014 par les chefs d'État de l'Union africaine à Malabo, qui constitue le pilier juridique de cette diplomatie de terrain.

- La Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, adoptée la même année,

véritable loi-cadre continentale en cours de ratification par les États.

- La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), instrument économique majeur destiné à concrétiser les quatre libertés fondamentales : la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et le droit d'établissement.

Certes, le fossé entre les textes et leur application effective reste une réalité sur le continent. Cependant, l'instauration de ces cadres est indispensable pour façonner l'imaginaire collectif et orienter l'action des populations. De la même manière que les grands slogans de développement des années 1970 et 1980 ont marqué toute une génération, il faut aujourd'hui ancrer dans l'esprit de la jeunesse africaine que la libre circulation n'est pas une option, mais une nécessité absolue.

L'unité continentale est la condition sine qua non du développement de l'Afrique. C'est un impératif non négociable.

L'émergence des villes et des régions sur la scène diplomatique ne vient pas contester la souveraineté des gouvernements centraux. Au contraire, elle enrichit l'action de l'État en y injectant une dynamique de développement économique local, elle-même garante d'une paix durable.

Aujourd'hui, il convient de mieux conceptualiser et de diffuser cette distinction afin d'éviter toute friction institutionnelle. La diplomatie des territoires et la diplomatie d'État ne se heurtent pas : elles se complètent et s'affermissent mutuellement. L'existence d'un cursus

Face à l'urbanisation anarchique, aux inondations et à l'érosion des espaces verts, CGLU Afrique veut faire des collectivités des acteurs directs de la finance climatique.



universitaire dédié à ce nouveau champ de connaissances dans certains pays - certes hors du continent - est à saluer. Il y a urgence à former un vivier de jeunes à cette discipline pour mûrir ce champ empirique à travers une masse critique d'expérience de terrain pour que les complémentarités se concrétisent. Il serait paradoxal qu'une noble discipline censée œuvrer à l'enracinement de la paix peine à transcender les frictions. Il existe plusieurs conflits frontaliers sur la gestion partagée des ressources naturelles que les autorités de l'Etat central à elles seules peinent à trouver des solutions durables depuis des décennies. Ces espaces constituent de véritables laboratoires potentiels pour des solutions durables impliquant les communautés riveraines, réunies autour de leurs collectivités territoriales.

En favorisant un partage équitable des ressources, la création de richesses à l'échelle locale, l'entrepreneuriat des jeunes et l'autonomisation financière des femmes - piliers de nos sociétés, les collectivités territoriales apportent une contribution décisive à la stabilité et à la prospérité du continent.

Le Congrès mondial de CGLU s'est tenu à Tanger du 22 au 25 juin dernier. À l'heure où les modèles urbains occidentaux montrent leurs limites, quelle proposition de valeur

majeure et quelles résolutions concrètes l'Afrique a-t-elle réussi à imposer au reste du monde lors de ce rendez-vous ?

Réuni à Tanger du 22 au 25 juin dernier, le Congrès mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) s'est articulé autour de trois enjeux majeurs pour l'Afrique et la gouvernance territoriale mondiale.

Premier acquis : la stabilisation de la gouvernance de l'organisation, à travers le renouvellement de ses instances. La représentation africaine y a été consolidée, aux côtés de celle des autres régions, avec l'élection d'un nouveau président de CGLU et de représentants africains au Bureau mondial. Dans un monde fragmenté, l'Afrique a démontré sa capacité à parler d'une seule voix -

La « diplomatie des territoires » ne vient pas concurrencer les États: elle les complète, en rapprochant la coopération internationale des réalités quotidiennes...

une première démonstration de force pour le continent.

Deuxième enjeu : répondre aux mutations globales - montée de la multipolarité, remise en cause des valeurs du vivre-ensemble, extrémismes, défiance croissante des citoyens envers les institutions publiques. Face à ces défis, déjà esquissés lors du précédent rendez-vous de Daejeon, en Corée, le Congrès de Tanger a porté un concept structurant : celui d'une nouvelle génération de services publics, fondée sur la coproduction entre institutions et citoyens. L'ère de l'État seul pourvoyeur touche à sa fin ; les défis contemporains exigent un développement inclusif, participatif et solidaire, associant pleinement jeunes, femmes et forces vives de la société - dans l'esprit de l'engagement onusien à « ne laisser personne de côté ».

Troisième enjeu : préparer la transition vers l'après-2030, à quelques années de l'échéance des Objectifs de développement durable (ODD). L'heure est au bilan des acquis, à la mesure des écarts et à l'identification des défis restants. L'Afrique doit engager un véritable réarmement de ses collectivités locales, afin qu'elles puissent conduire leurs revues volontaires locales, s'approprier les ODD et produire données et rapports face à des enjeux considérables : changement climatique, fragilité, pauvreté, croissance démographique et accès aux services essentiels.

Un changement de vocabulaire accompagne ce changement de paradigme : de la « localisation » des ODD, on passe désormais à leur « territorialisation ». Le terme de localisation suggérait des objectifs conçus ailleurs, dont les collectivités locales seraient de simples réceptacles. La territorialisation, elle, fait du territoire - communal, urbain, régional ou national - un espace commun d'action et de responsabilité, associant collectivités, administrations centrales, acteurs économiques et société civile, autour de l'équité spatiale et territoriale. Ce message, porté à Tanger, continue d'irriguer les arènes internationales, notamment le Forum politique de haut niveau des Nations Unies et la prochaine Assemblée générale, en vue de nourrir la réflexion sur les futurs ODD post-2030.